



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Service émetteur :
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du Premier Recours
Pôle Formation des professionnels de santé –
pharmacie-biologie



CANDIDATS ADMIS

AU

CERTIFICAT DE CAPACITE POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS

**Sont déclarés définitivement admis à l'épreuve pratique
Session du 13 Juin 2024**

(Département de l'Hérault)

SABKI Iliasse

GUERROUI Meryem

PLATET Pauline

PUJOLAS Elisabeth

Fait à Montpellier, le 13/06/2024

**P/Le Directeur Général,
Et par délégation,**

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, la Responsable du Pôle
Formation des professionnels de
santé, pharmacie, biologie


Adeline PICOT